

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/CB
Objet

Avance sur subvention
1986 - APMC (70 000 F)

85-104

DATE DE CONVOCATION

6 NOVEMBRE 1985

DATE D'AFFICHAGE

6 NOVEMBRE 1985

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 28

Nombre de votants 30

Pour : 24
Ne participent pas au
vote : 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE ROYAN

26 NOV. 1985

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt cinq
le Quinze Novembre à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -
BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjointe
M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - BIROLLEAU - CANDAU -
Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - M. GEOFFROY -
Mme JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD -
POTENNEC - REVOLAT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. PAPEAU par M. BIROLLEAU
BERNARD par M. BOUTET

Absents : MM. ROUDOT - COUNIL
EXCUSEE : Mme LAFAYE

Mme DEVIGNE a été élu Secrétaire.

Il est proposé d'accorder à l'APMC une avance sur
subvention 1986 pour assurer le bon fonctionnement de cette associa-
tion durant le premier trimestre de l'année 86:

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la demande de M. le Trésorier de l'A.P.M.C. en date
du 7 OCTOBRE 1985,

- Après en avoir délibéré

DECIDE :

- d'accorder une avance sur subvention au titre de l'exercice 1986,
de 70 000 F (SOIXANTE DIX MILLE FRANCS) à l'APMC

- Cette avance sera versée au début du mois de janvier 1986 étant
précisé qu'elle sera prélevée d'office sur le montant de la sub-
vention ordinaire qui sera allouée en 1986 par la Ville de ROYAN
à l'APMC:

- Cette dépense sera inscrite au chapitre 945 article 657 du budget
primitif de l'exercice 1986:

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,

Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire,

Le Premier-Adjoint,



J.P. FABER